

Use of some pronouns: the "nous" of majesty or modesty, the "vous" of politeness, the "on", competitor of "nous" and "je"

[Emploi de quelques pronoms : le « nous » de majesté ou de modestie, le « vous » de politesse, le « on », concurrent du « nous » et du « je »]

Michele Lenoble-Pinson

DOI: 10.18355/XL.2018.11.01XL.01

Abstract

In contrast to their plural form, the personal pronouns "nous" and "vous" are used to replace one person. Conversely, contrary to what its singular form reveals, the indefinite pronoun "on", used as a personal pronoun, designates several persons. It also happens that it substitutes for the pronoun of the first person "je".

In which language situations do we encounter such usage? In a text, what benefits do they provide? Which ones should we recommend? Which one is better to avoid? How are the verbs, the participles, and the adjectives grammatically linked to these pronouns?

Key words: good use, personal pronouns, us, you, we

Résumé

Contrairement à ce que laisse voir leur forme du pluriel, les pronoms personnels « nous » et « vous » s'emploient pour remplacer une seule personne. Inversement, contrairement à ce que laisse voir sa forme du singulier, le pronom indéfini « on », servant de pronom personnel, désigne plusieurs personnes. Il arrive aussi qu'il se substitue au pronom de la première personne « je ».

Dans quelles situations de langage rencontre-t-on de tels emplois ? Dans un texte, quels avantages procurent-ils ? Lesquels convient-il de recommander ? Lesquels vaut-il mieux éviter ? Comment accorde-t-on les verbes, les participes et les adjectifs qui ont un lien grammatical avec ces pronoms ?

Mots-clés : bon usage, pronoms personnels, nous, vous, on

En français, dans quelles situations de langage convient-il de préférer l'emploi du pronom personnel « nous » au pronom « je » et l'emploi du « vous » au « tu » ? *A contrario*, pourquoi convient-il d'éviter l'emploi du pronom personnel indéfini « on » jumelé avec « nous », « nous, on » ?

Dans certains textes, quelle est l'utilité de préférer le pronom « on » au pronom « je » ?

Ces questions et leurs réponses font suite à l'article sur « La politesse et la modestie dans des textes de sciences humaines » de M. Fenclova et d'H. Horova, paru en janvier 2017, dans cette revue (2017, pp. 42-48).

Pourquoi considérer une personne comme une pluralité ?

Sans doute les formes plurielles donnent-elles plus d'importance à la personne que les formes du singulier. L'emploi du « nous » dit de majesté remonte à l'époque des empereurs romains, qui disaient *nos* en parlant d'eux-mêmes. D'une façon générale, employer un pluriel à la place d'un singulier répond au besoin de la personne d'utiliser, dans certaines circonstances, une forme différant de la forme courante. La personne qui, en parlant d'elle ou d'une autre personne, use de formes

plurielles des pronoms personnels, souhaite se démarquer, prendre ses distances par rapport à l'autre ou le distinguer respectueusement.

Pluriel dit « de majesté »

La première personne du pluriel, « nous », s'emploie au lieu de la première personne du singulier, « je », dans le style officiel qu'utilisent les souverains (par exemple, le roi dans les lois, les ordonnances), les autorités religieuses (les évêques), les magistrats, dans l'exercice de leurs fonctions, c'est-à-dire les personnes qui détiennent l'autorité. Ce pluriel est dit « de majesté ».

Nous, roi de France et de Navarre, souhaitons...

La reine dit : « Nous sommes satisfaite ».

Nous, procureur de la République, avons ordonné et ordonnons ce qui suit...

Nous, N. soussigné, certifions que...

Nous sommes ravi que vous soyez venu, dit-il [le baron], en employant ce nous, sans doute parce que le roi dit : nous voulons (M. Proust).

Nous renvoie au locuteur, qui est une personne unique. D'une part, le verbe s'écrit au pluriel, mais l'accord du participe passé se fait au singulier : *nous sommes convaincu du contraire*. D'autre part, *nous* désignant une personne, l'accord se fait naturellement en genre. Si *nous* représente un homme, l'accord se fait au masculin : *nous sommes ravi (supra)*. Si *nous* représente une femme, l'accord se fait au féminin : *nous nous sommes tenue à cette explication*. Cet accord, qui paraît bizarre à certains, est logique et même, selon B. Cerquiglini, élégant.

Pluriel dit « de modestie »

« Le moi est haïssable » (Pascal).

La première personne du pluriel, « nous », s'emploie au lieu de la première personne du singulier, « je » ou « moi », quand un auteur ou un orateur parlant de lui-même veut éviter le pronom « je », qui pourrait passer pour une marque de présomption. « C'est par modestie que les écrivains de Port-Royal l'[le *nous* d'auteur] avaient mis à la mode, pour éviter, disaient-ils, la vanité du moi » (Bescherelle, 1845). Ce pluriel est dit « de modestie ».

Telle est la mission que nous nous sommes donnée en rédigeant ces chroniques (Cerquiglini, 2008).

A fortiori, l'étudiant qui exprime ses remerciements à l'égard du directeur de son travail de fin d'études emploie-t-il de préférence le « nous » de modestie et les adjectifs que l'accompagnent.

Il nous est agréable de remercier [...] Notre gratitude va également à...

Choisir le « nous » de modestie est lourd de conséquences. L'étudiant qui fait ce choix doit s'y tenir pendant la rédaction de tout le travail. En effet, le professeur de quelque discipline que ce soit s'attend à lire des remerciements, une introduction, un mémoire sans faute d'orthographe, quel que soit le pronom utilisé. De plus, le professeur qui lit le travail supporte mal le « slalom pronominal ». De quoi s'agit-il ? Au début du texte, l'étudiant se sert du pronom de modestie *nous* comme sujet des verbes, puis, inconsciemment, il passe au pronom *je* de la première personne du singulier, tout en reprenant parfois le pronom de modestie *nous*.

Rédiger des dizaines de pages en parlant de soi à la première personne du pluriel suppose d'accorder par syllepse (accord logique selon le sens, et non selon les règles grammaticales) les participes passés, les adjectifs et les pronoms en rapport avec le pronom « nous ». Comme avec le « nous » de majesté, le verbe s'écrit au pluriel, mais l'accord des participes passés, des adjectifs et des pronoms se fait

toujours au singulier, au masculin s'il s'agit d'un étudiant, au féminin s'il s'agit d'une étudiante.

Nous nous sommes efforcé(e) d'être complet (complète).

Nous-même sommes étonné(e) de cette décision et sommes convaincu(e) que...

Nous sommes arrivée à la conclusion que nous ne pouvions plus travailler seule.

Dès lors, si l'effort grammatical entraîné par l'emploi contraignant du pronom personnel de modestie est trop lourd, il vaut mieux que l'étudiant parle de lui-même à la première personne du singulier, ce qui le met à l'aise.

Actuellement, en France et en Belgique, dans les travaux de fin d'études, de moins en moins d'étudiants maintiennent la tradition du « nous » de modestie ; beaucoup préfèrent la sécurité linguistique du pronom « je ». Néanmoins, dans les thèses de doctorat, le « nous » de modestie continue de l'emporter. Si l'étudiant tient au choix du pronom personnel « nous » de modestie, il est indispensable qu'il relise ou qu'il fasse relire son mémoire ou sa thèse afin de s'assurer de la permanence de ce pronom et de la correction des formes qu'il entraîne.

Une étudiante. Nombreux sont ceux et celles qui nous ont aidée à réaliser ce mémoire. Nous les remercions. Nous avons enquêté nous-même... Notre gratitude s'adresse aussi à...

Pluriel dit « de politesse »

La deuxième personne du pluriel, « vous », s'emploie au lieu du singulier, « tu », quand le locuteur (ou le scripteur) s'adresse à une personne inconnue ou à une personne à qui l'on doit le respect. Ce pluriel dit « de politesse » marque une certaine distance. Dans toutes les langues qui l'ont adopté, il reste une marque de déférence et de respect dans les rapports sociaux.

Voulez-vous agréer, Madame, ...

Peu de paroles avaient été échangées, et quand vous ne dites rien, ça en dit long (Richard Russo).

Aussi, s'adressant au directeur de son travail de fin d'études, l'étudiant écrit-il, en usant à la fois du « nous » de modestie et du « vous » de politesse : *Nous vous remercions.*

L'emploi de la deuxième personne du pluriel s'appelle le *vouvoïement* (ou *vousoïement*, anciennement *vousoïement*). Il apparaît déjà en latin chez Ovide. Le vouvoïement s'oppose au *tutoïement*, qui, d'ordinaire, implique la familiarité. Les verbes correspondants sont *vouvoyer* (*vousoyer* ou, vieilli, *voussoyer*).

On vouvoie normalement les inconnus, ses supérieurs et toutes les personnes avec qui on n'a pas de liens étroits (Le Petit Robert).

En ancien français, on passait couramment et sans raison d'ordre affectif du *tu* au *vous* et vice-versa. Souvent, les deux pronoms alternaient dans un même passage. Au XVII^e siècle, l'influence de la cour fit prévaloir le *vous* de politesse. Sous l'Ancien Régime, les « honnêtes gens » ne se tutoyaient pas entre eux, mais ils tutoyaient l'homme du peuple. La République établit en l'an II le tutoïement général. Il ne dura que quelques mois, de décembre 1793 à juillet 1794, et ne toucha que les militants et les prudents. Sous l'Empire, on en revint à l'usage d'avant la Révolution.

« On » concurrent de « nous » dans la langue parlée familière

On est un pronom indéfini, nominal, qui s'emploie avec la valeur d'un pronom personnel. Il fonctionne toujours comme sujet. Le verbe s'accorde au singulier.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

On lit pour savoir qu'on n'est pas seul (Douglas Kennedy).

On tue un homme, on est un assassin. On tue des millions d'hommes, on est un conquérant. On les tue tous, on est un dieu. (Jean Rostand, *Pensées d'un biologiste*.)

Si le pronom *on* représente plusieurs personnes, le verbe reste au singulier, mais l'accord des participes passés, des noms et des adjectifs au pluriel se justifie.

On était resté bons camarades (V. Hugo). *On* = *nous* désignant des hommes.

On ne s'est jamais tant vues (Colette). *On* = *nous* désignant des femmes.

Mon frère et moi, on est arrivés, mais on se sent seuls. *On* = *mon frère et moi* = *nous* désignant deux hommes, ou un homme et une femme.

Dans la conversation familière, *on* fait concurrence à *nous*. Il arrive que le pronom de la troisième personne du singulier remplace le pronom de la première personne du pluriel.

Qu'avons-nous fait à Avignon ? On a dansé, bien sûr ! Et on est contents !

La substitution s'explique par une économie linguistique : la forme verbale de la troisième personne du singulier est généralement plus courte que celle de la première personne du pluriel. Toutefois, en français correct, il est conseillé d'utiliser la forme verbale qui a pour sujet le pronom *nous*. *Nous avons dansé, bien sûr ! Et nous sommes contents !*

Il importe surtout d'éviter d'employer *on* et *nous* dans une même phrase.

À conseiller. *Nous sommes allés à Avignon et nous avons dansé sur le pont.*

Éventuellement. *On est allés à Avignon et on a dansé sur le pont.*

À éviter. [*Nous sommes allés à Avignon et on a dansé sur le pont.*]

À éviter. [*Nous nous connaissons depuis longtemps, on est très amis.*]

De plus, l'emploi du pronom *on* peut être fâcheux quand il manque de clarté. Par exemple, la phrase de récit suivante contient deux pronoms *on* qui désignent des personnes différentes. *Alors, on arrive à l'hôtel ; heureusement, on y parlait français.* Le pronom *on* est d'abord mis pour *nous* (le locuteur et les personnes qui l'accompagnent) ; puis, il sert de sujet indéfini (le personnel de l'hôtel). Utiliser les pronoms *nous* et *on*, en respectant la valeur propre de chaque pronom, permet d'éviter ce genre de confusion. *Alors, nous arrivons à l'hôtel ; heureusement, on y parlait français.*

De surcroît, sans nuance particulière, dans la langue familière et populaire, *on* s'emploie de façon redondante après *nous*.

Nous, on est contents.

Nous, on veut des violons (chanson belge à l'Eurovision).

Nous autres, artistes [...] on ne fait pas toujours ce qu'on veut (Colette).

Toi, tu restes à la maison, mais nous, on va se promener.

Dans le bon usage, on évite donc de remplacer *nous* par *on*. On évite aussi de les juxtaposer (*nous on*) parce que, dans cet emploi, *soi* n'est pas utilisable.

« **On** » concurrent de « **je** » dans la langue scientifique

Par souci de discrétion et de modestie, l'auteur d'une préface, d'un avant-propos ou d'un texte scientifique se désigne couramment par le pronom *on* afin d'éviter le *je* (ou le *nous* de modestie). Ce serait le *on* de modestie.

On commencera par rappeler les données historiques.

Le travail dont on expose les résultats dans cet ouvrage a été compris par nous comme l'expérience d'une méthode grammaticale (R.L. Wagner).

On peut prédire à cet ouvrage une belle et longue carrière.

À partir de ce moment Brichot remplaça je par on, mais on n'empêchait pas le lecteur de voir que l'auteur parlait de lui et permit à l'auteur de ne plus cesser de parler de lui... (M. Proust).

Pour conclure

D'une façon générale, d'après Bernard Cerquiglini, « il faut sauver le pronom *nous* », d'autant plus que, dans la langue courante, il est dangereusement concurrencé par le pronom *on*. À la richesse sémantique du *nous* de majesté et du *nous* de modestie s'ajoutent d'autres valeurs. Le pronom *nous* peut référer au locuteur et à l'interlocuteur ensemble (*Quand partons-nous ?*) ou bien au locuteur et à un tiers, en excluant l'interlocuteur (*Nous ne sommes pas d'accord !*). Dans le cas de l'avocat qui parle de son client, il peut désigner un tiers (*Si vous nous condamnez, monsieur le Président...*).

« La France est un pays qui a poussé plus loin que n'importe quel autre l'art de se présenter » (Michel Crépu).

Bibliographic references

CERQUIGLINI, B. 2008. Merci Professeur ! Paris : Bayard, pp. 11, 215-216 et 221-222.

FENCLOVA, M. – HOROVA, H. 2017. The expression of politeness and modesty in the texts of the social sciences [La politesse et la modestie dans des textes de sciences humaines]. In *Xlinguae*, vol. 10. n. 1, pp. 42-48. ISSN 1337-8384.

GREVISSE, M. – GOOSSE, A. 2016. Le bon usage. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur ; 16^e édition, 1750 p.

GREVISSE, M. – LENOBLE-PINSON, M. 2009. Le français correct. Guide pratique des difficultés. Bruxelles : De Boeck ; 6^e édition, 512 p.

LENOBLE-PINSON, M. 2014. Dire et écrire le droit en français correct. Au plaisir des gens de robe. Bruxelles : Éditions Bruylant, 806 p.

SANDFELD, Kr. 1965. Syntaxe du français contemporain. Tome I : Les pronoms. Paris : Honoré Champion, 475 p.

Words : 2 468

Characters : 14 533 (8,07 standard pages)

Michèle Lenoble-Pinson
University Saint-Louis, Brussels
Boulevard du Jardin Botanique 43, 1000 Brussels
Belgium
michele.lenoble@skynet.be